



Bulletin Municipal

N° 39



La cascade du Violon

2^{ème} semestre 2014

Mairie : Le Bourg 15240 Vebret.

Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie.vebret@orange.fr - <http://mairie.vebret.pagesperso-orange.fr>

Renseignements utiles :

Mairie et agence postale : - Ouverture du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

Tél. : 04 71 40 20 86.



Nouveau n° de Fax : 09 70 32 28 79

- Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Il en existe une version sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://pagesperso-orange.fr/mairie.vebret/bulletin.htm>

Rappel : La richesse du contenu du site (adresse : <http://perso.orange.fr/mairie.vebret>) et du bulletin municipal est fonction de la participation de tous ceux qui possèdent des informations (particulièrement les responsables des associations de la Commune) et qui voudront bien les transmettre, soit à la mairie par courrier (ou par courriel), soit par l'intermédiaire des élus ou de la secrétaire de mairie, soit à cette adresse mail sitemairie.vebret@orange.fr.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.



Vebrétois, Vebrétoise, comptez-vous !!

Du 15 janvier au 15 février 2015 aura lieu le recensement de la population de Vebret !

Pour une commune comme la nôtre, chaque habitant compte !

Laurence DELMAS, habitante de Lachamp a été choisie comme Agent Recenseur.

Merci de lui réserver un accueil chaleureux !



Le mot du Maire :

Neuf mois...

Voilà maintenant neuf mois que vous nous avez élus conseillers municipaux et que j'ai été élu maire de Vebret.

Durant cette période, nous n'avons pas perdu notre enthousiasme, bien au contraire. J'ai délégué à chaque conseiller un secteur, et, je peux vous assurer qu'ils se sont pleinement investis dans leur rôle et continueront à le faire.

Nous avons pu au cours de cette année de transition, mettre en place une partie des engagements que nous avons pris.

La nouvelle station d'épuration va être construite à une distance satisfaisante du bourg.

Les travaux de rénovation du réseau d'assainissement du bourg ont débuté courant décembre.

A l'école, la cuisine a été rénovée grâce à l'employé communal et à l'aide précieuse de bénévoles.

Les activités périscolaires ont été regroupées sur deux après-midi pour permettre la mise en place d'activités de qualités encadrées par des bénévoles ou des intervenants extérieurs.

C'est l'occasion pour moi de remercier tous les conseillers municipaux et les habitants de Vebret qui ont permis de mener à bien ces réalisations.

L'année prochaine, nous garderons la même envie et je continuerai à être garant de la liberté qui est faite à chaque habitant de la commune de faire entendre sa voix.

En 2015, les travaux d'assainissement continueront et une fois ces travaux terminés, pourra débuter un des chantiers qui me tient le plus à cœur : le réaménagement du bourg.

Je tiens à ce que ce projet qui touche le cœur de notre commune soit réalisé en concertation avec les conseillers municipaux et l'ensemble des habitants.

Nous organiserons donc des réunions de travail où chacun pourra apporter son aide.

A l'heure où j'écris ces quelques mots, nous sommes encore en 2014 et permettez moi, avec un peu d'avance, de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année avec les personnes qui vous sont chères.

Une fois passée la saint Sylvestre, le conseil municipal et moi-même aurons le plaisir de vous inviter à partager un moment convivial à l'occasion des **vœux** qui auront lieu le

dimanche 11 janvier 2015 à 11h à la salle des fêtes.

Fabrice MEUNIER

Publication municipale - Documentation et articles : Mairie de Vebret et responsables des associations.

Mise en page : Denis Letemplier

Sommaire

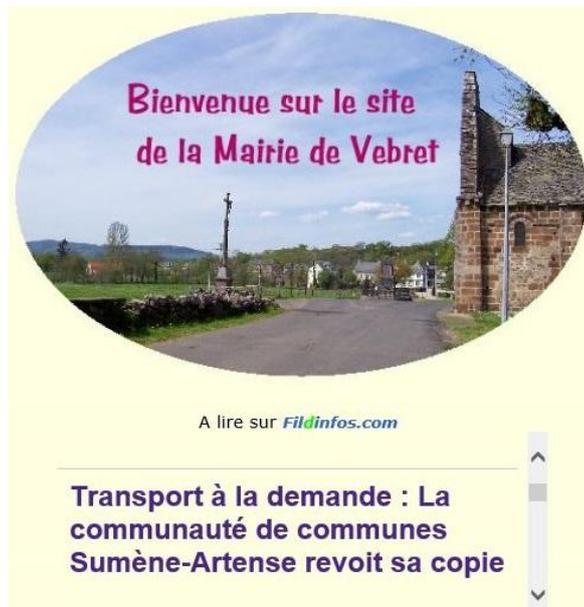
Imprimé par nos soins.

2	<i>Renseignements utiles/ recensement</i>	3	<i>Mot du Maire</i>	4	<i>Widget « fild'infos » / Page d'Eliane : la haie</i>
5	<i>Journée défense</i>	6	<i>La vie qui passe / omission élection</i>	7	<i>Tablette de la Poste / Info SIDRE</i>
8	<i>Equipe enseignante/ T.A.P.</i>	9	<i>Équipement cour / Repas des Aînés</i>	9	<i>Assainissement</i>
11	<i>M. Croquet</i>	13	<i>Conseils des 21/06 et 18/07</i>	14	<i>Conseil du 24/10</i>
15	<i>Conseil du 05/12</i>	15	<i>Club les bruyères de Vebret</i>	16	<i>Comité animations et loisirs</i>
16	<i>Les amis du pont de Couchal</i>	17	<i>Gym'Artense</i>		<i>Anciens Combattants et victimes de guerre de Vebret</i>
18	<i>Association Caval'Cantal</i>	19	<i>Téléthon 2014</i>	20	<i>Entente Sportive Vebret-Ydes</i>
20	<i>Diabes Bleus Sumène- Artense</i>	22	<i>Notre patrimoine : Symbolique du Monument aux Morts de Vebret</i>	25	<i>Jeux et publi-infos</i>

Le widget « fild'infos » :

Nouveau service offert aux Vebrétois
L'actualité communale et intercommunale est désormais accessible via le site internet de Vebret (<http://mairie.vebret.pagesperso-orange.fr>). La commune est la première à bénéficier du nouveau service mis en place par l'Agence Peyre-Arse Presse (APAP). Concrètement, sur sa page d'accueil, le site internet de Vebret affiche désormais un fil d'informations donnant accès à cinq articles rédigés par l'agence de presse et en lien avec Vebret ou la communauté de communes Sumène-Artense. L'internaute n'a qu'à cliquer sur les titres pour ouvrir une page de lecture, gratuite, sur <http://fildinfos.com>.

Ces actualités communales et intercommunales viennent en complément des nombreux autres informations et documents disponibles sur le site internet de Vebret.



La page d'Eliane

LA HAIE

Il existe 2 grands types : la haie bocagère et la haie paysagère.

La haie bocagère : Autrefois, l'homme a utilisé des arbres et des arbustes d'essences variées: l'aubépine, l'églantier, le houx, le merisier, l'osier, le coudrier (noisetier), le frêne, végétal providentiel pour les bovins durant les périodes de sécheresse.

Elle a fixé le sol, a protégé les animaux, ainsi que les bâtiments des vents et des écarts de température.

La haie paysagère : Elle est créée de toutes essences. Elle sert à délimiter un jardin, un espace, à se cacher des voisins, se couper du vent.

Nous devons tenir compte du code rural ;

Des distances de plantation.

Il ne faut pas dépasser les grillages et rester en limite du domaine public. Au besoin, aller voir en mairie, s'il existe une réglementation particulière.

Moins de 2m, la plantation est à 0,5m de la haie du voisin, Plus de 2m, la plantation est à 2m de la haie du voisin

De la partie visuelle.

De la pousse de la haie (exemple, une haie de thuya peut atteindre à l'âge adulte, 10 à 15 m de hauteur).

Passer derrière la haie sans contrainte est important pour faire les tailles et les nettoyages à l'automne et au printemps.

Les haies basses sont utilisées pour souligner un espace.



Abelia

La constitution des haies doit être la plus naturelle possible.

Des persistants : un tiers de persistants est nécessaire dans une haie. Abelia, Charmilles, cotonéasters, éléagnus, kolkwitzias, lauriers thym.	Des caduques : arbustes à fleurs dont l'époque de floraison et la couleur sont différentes ; arbustes à feuillage décoratifs : buddleia communément appelé arbre à papillons, cognassier du japon, deutzia rose ou blanc, forsythia, genêt, groseillier à fleurs, seringat, spirée, viburnum (viorne, boule de neige), weigelia.	arbustes à fruits comestibles (cassis, framboises, groseilles, groseilles à maquereau).	Des conifères ou des fruitiers : En exemple, un noisetier pourpre, un pommier à fleurs
--	---	--	--

Le conseil le mieux adapté à la région (climat, sol, altitude, vent) se trouve chez un pépiniériste local.



Abelia



Laurier thym



millepertuis arbustif

Le jardin doit avant tout rester un plaisir.

La plantation.

Deux grand principes : voir grand, garder la terre sur les 20 premiers cm et changer la terre du fond, Ne jamais mettre directement en contact les racines avec la fumure de fond, exemple : corne broyée la plus grosse possible, compost, il faut ajouter une fine couche de terre.

Planter en nombre impairs : 1, 3, 5, 7 etc. ...et tuteurer les sujets les plus grands.

L'arrosage.

L'étape la plus importante est l'arrosage à la plantation.

Arroser une bonne fois en quantité importante et ensuite, espacer les arrosages.

Penser aussi à pailler (un paillage vaut 2 binages) et à utiliser les purins d'ortie, de prêle, de consoude.

Broyer tous les 8 à 10 jours tant que le bois est vert, si cela vous est possible.

La taille.

Il faut tailler le bois le plus vieux, les branches grises, le plus près du sol.

Les 2 ou 3 premières années, il faut pratiquer la taille de formation ; par la suite, la taille d'entretien.

En exemple : le buddleia fleurit sur le bois jeune, le tailler après la floraison.

Les rhododendrons et les azalées doivent être pincés régulièrement tous les ans pour les maintenir

Extraits d'un exposé par Michel..., retraité, responsable des espaces verts au jardin Lecoq à Clermont -Ferrand, invité par l'association des jardiniers des Pays d'Auvergne.

Bibliographie : Entre Dordogne et Puy Mary de Jacques Mallouet

Information du CENTRE DU SERVICE NATIONAL CLERMONT-FD, SUR LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**

 www.defense.gouv.fr/jdc 



la direction du service national (DSN) est présente sur les réseaux sociaux.

Rappel des 3 étapes du « **Parcours de citoyenneté** » de chaque jeune :

- l'enseignement de Défense en classe de 3ème,
- le recensement citoyen obligatoire à 16 ans en mairie,
- et la Journée défense et citoyenneté (JDC) à partir de 17 ans.

La vie qui passe

DÉMOGRAPHIE

Décès

- Le 19 septembre 2014 - Monsieur COUSTEIX Maurice, décédé à Saignes,
- Le 21 septembre 2014 - Monsieur TOURNADRE Jean, Jacques, René - décédé à Créteil,
- Le 07 novembre 2014 - Madame RAFFAY Anna, décédée à Vebret.

NOUVEAUX HABITANTS

- au bourg : M. IBRY Gilles, Mme BEAUVAIS et son fils Wayatt.
- au Presbytère : M. DABROWSKI Hervé, Mme MIRAMONT Aurélie et leurs enfants, Maëva et Léa.
- à la Ganette de Couzans : M et Mme LEFEVRE Khaldi.
- à Couzans : M PIGOT Frédéric, Mme JUILLARD Valérie et leurs trois enfants, Léontine, Géraud et Martin.
- à Prunet Bas : Mme KEERLE Michèle.

Les faits marquants du 2^{ème} semestre 2014

Omission

La prépondérance des élections locales en ce début d'année a fait que les **résultats des Élections européennes du 25 mai 2014** ont été omis dans le précédent bulletin. Les voici : Vebret a suivi, aussi, la tendance des votants de France. Sur les 452 inscrits à Vebret, 190 (42,04%) ont voté (8 blancs, 1 nul et 181 exprimés): soit 262 abstentions (57,96%).

LISTES	Voix	% Votants	% Inscrits
M. Bernard MONOT LISTE BLEU MARINE - NON A BRUXELLES, OUI A LA FRANCE (LFN)	54	29,83	11,95
M. Brice HORTEFEUX POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC BRICE HORTEFEUX (LUMP)	40	22,1	8,85
M. Jean-Paul DENANOT CHOISIR NOTRE EUROPE (LUG)	25	13,81	5,53
Mme Sophie AUCONIE UDI MODEM LES EUROPEENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO (LUC)	17	9,39	3,76
Mme Corinne MOREL DARLEUX FRONT DE GAUCHE (LFG)	12	6,63	2,65
M. Patrice COURT-FORTUNE DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTEME, NI EXTRÊMES, AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN (LDVD)	8	4,42	1,77
Mme Clarisse HEUSQUIN EUROPE ECOLOGIE (LVEC)	7	3,87	1,55
Mme Marie SAVRE LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS (LEXG)	7	3,87	1,55
Mme Marie-Martine HULOT ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE (LDIV)	6	3,31	1,33
Mme Laurence DANIEAU NOUVELLE DONNE (LDVG)	2	1,1	0,44
M. Vincent BROUSSEAU UPR MASSIF-CENTRAL-CENTRE (LDIV)	2	1,1	0,44
Mme Béatrice ROBROLLE-MARY EUROPE CITOYENNE (LDIV)	1	0,55	0,22
Mme Michelle OGER NIVARD CITOYENS DU VOTE BLANC (LDIV)	0	0	0
Mme Aline PORNET COMMUNISTES (LEXG)	0	0	0
M. Xavier POUJADE DÉMOCRATIE REELLE (LDIV)	0	0	0
Mme Marcelle PROVOST ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE EQUITABLE POUR L'EUROPE (LDIV)	0	0	0
Mme Jade NOMAIN EUROPE DECROISSANCE (LDIV)	0	0	0
Mme Karine PLASSARD FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE (LDIV)	0	0	0
M. Gilles GEORGETTE FORCE VIE (LDVD)	0	0	0
Mme Sabine THILLAYE NOUS CITOYENS (LDVD)	0	0	0
M. Romuald KNOBELSPIESS PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN (LDIV)	0	0	0
M. Paul BERETTONI PIRATONS L'EUROPE (LDIV)	0	0	0
M. Robert DE PREVOISIN POUR UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE (LDVD)	0	0	0
M. Bernard VATON RÉGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES (LDIV)	0	0	0
M. Dominique MICHEL SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LES BANQUES (LEXG)	0	0	0

Ont été élus sur la Circonscription Massif-Central-Centre : Jean-Paul Denanot (PS-PRG), Brice Hortefeux et Angélique Delahaye (UMP), Bernard Monot et Jeanne Pothain (FN).

La Poste a installé une **tablette pour les usagers** à l'Agence postale de Vebret.

Accès aux services de la Poste :

Accès à la banque postale : consultations de comptes, virements, simulation de prêts, prise de rendez-vous....

Accès à la Poste : tarifs des envois, conditions générales de vente, accès messagerie personnelle @laposte.net, souscription et commandes...

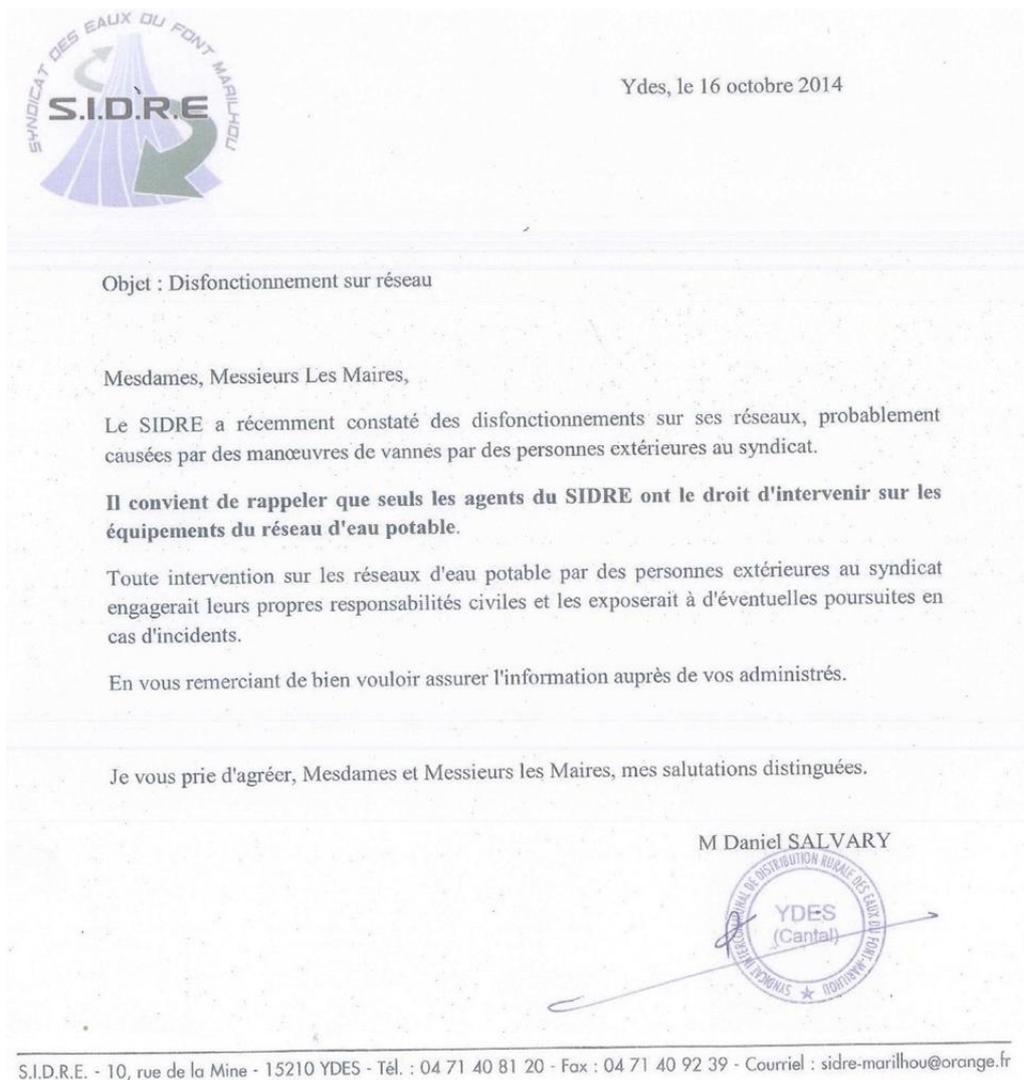
Accès à la boutique du timbre, au suivi courrier colis (colissimo et Chronopost), aux offres et activation de La Poste Mobile....

Accès aux services Publics :

- service-public.fr (formulaires en ligne, actualités de droits et démarches...)
- allocations familiales
- Assurance Maladie
- Pole emploi
- LégiFrance
- Cadastre
- Payer ses amendes.....



**Information du
SIDRE**



Infos municipales

Nouvelle direction à l'école

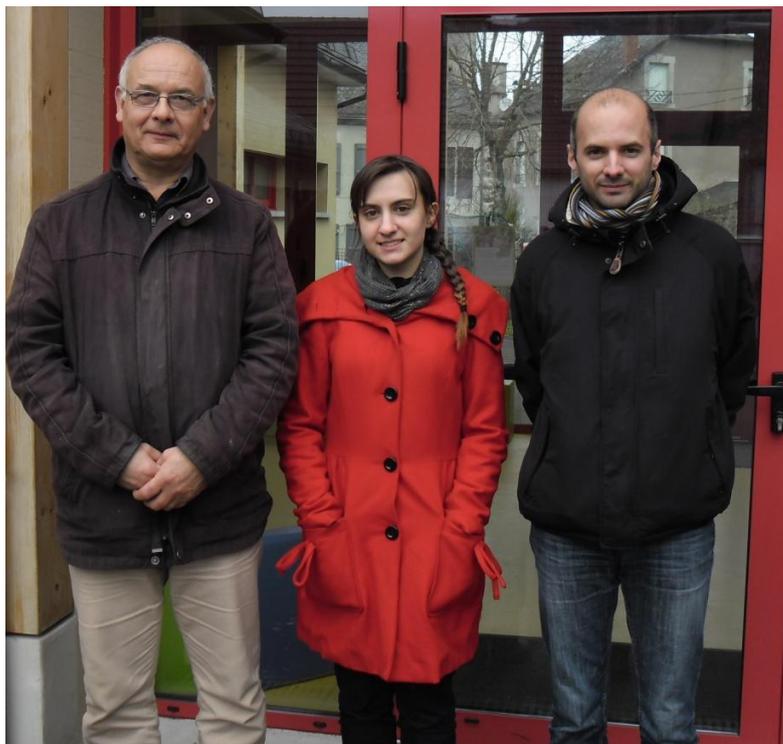
La rentrée scolaire s'est faite avec une nouvelle équipe éducative.

Cette rentrée scolaire 2014-2015, a vu l'arrivée de Monsieur Régnier aux fonctions de directeur de l'école et d'enseignant en maternelle en remplacement de Madame Afonso à qui nous souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle école d'Anglards-de-Salers.

Pour le cycle III, en début d'année scolaire, Madame Chevalier a assuré le remplacement de Madame Teyssandier-Rataille, en congé maternité jusqu'au 5 janvier 2015. Son retour, à temps partiel, nécessite la présence de Madame Cousteix.

L'enseignement du cycle II, est assuré par Monsieur Dorinet.

À tous, nous leur souhaitons une belle et riche année pédagogique.



Patrick Dorinet, Sandrine Chevalier, Olivier Régnier

Temps d'Activités Périscolaire

Depuis la rentrée scolaire, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaire, de nombreuses activités sont proposées à tous les enfants inscrits les lundis et jeudis de 15h15 à 16h30 et le vendredi de 16h00 à 16h30. Ces activités sont encadrées par des bénévoles, animateurs d'associations et personnel communal.

Pour la période de "septembre à Toussaint" les enfants du primaire ont pu s'initier à la découverte de la nature, avec Sandrine Fouilloux (animatrice), au sport avec Camille Leymonie et Romain Cardant (animateurs) et aux activités manuelles avec Blandine Lacombe (bénévole). L'activité "chorale" avec Audrey Teyssandier-Rataille (bénévole) s'est rajoutée pour la période de "Toussaint à Noël".



Odile Montois



Anne Rastimba



Camille Leymonie



Audrey Teyssandier-Rataille



Romain Cardant

Pour la période de "septembre à Toussaint" les enfants de la maternelle se sont investis à l'atelier "cuisine" avec Christiane Albentosa (bénévole) et Evelyne Laurent (Atsem de l'école). Les activités "éveil musical" avec Anne Ratsimba (animatrice) et "yoga" avec Odile Montois (bénévole) sont venues se rajouter pour la période de "Toussaint à Noël".

Nous pouvons souligner une grande participation des enfants à toutes les activités proposées.

Nous devons désormais avoir une réflexion tant sur le contenu que sur la pérennité des activités, pour cela nous devons travailler sur le Projet Educatif du Territoire (PEDT).

Nous remercions les bénévoles pour leur assiduité et leur patience ainsi que MM Martin et M. Tiolet qui ont eu la gentillesse d'offrir des potirons, c'est ainsi que les enfants ont pu confectionner et se régaler d'un gâteau et d'une tarte aux potirons.

Nouveaux équipements à l'école

Pour cette rentrée, des bureaux et chaises, financés par la mairie avaient pris place dans la classe des élèves du cycle II. Les enfants de maternelle ont, quant à eux, découvert un cadeau de taille. Un bac à sable avec tonnelle les attendaient dans la cour de l'école. Ils pourront y développer leur imagination.

L'amicale des parents d'élèves a financé cet achat.

Valérie Juillard

Repas des anciens du mardi 25 novembre 2014.

Le repas des aînés a eu lieu le mardi 25 novembre 2014.

Les membres du CCAS ont œuvré pendant plusieurs jours pour décorer la salle des Fêtes et organiser cette belle journée.

Monsieur le Maire prononça un petit discours pour souhaiter la bienvenue à tout le monde.

Le déroulement de cette manifestation bien sympathique a été apprécié par l'ensemble des invités qui ont fait, a n'en pas douter, quelques entorses au régime et pour qui, la finesse du "palais" est restée intacte.

Le conseil municipal remercie tous les aînés pour leurs participations : 84 personnes étaient présentes.

Un colis de gourmandises a été distribué aux personnes qui n'ont pas pu se déplacer pour raison médicale.

Huguette Touraille



Dossier assainissement

La société IMPACT CONSEIL, 23430 CHATELUS LE MARCHEIX, est Maître d'œuvre du chantier assainissement pour le compte de la commune de VEBRET. Le dossier se présente en 3 tranches :

La 1^{ère} : refaire une station neuve, réparer ou refaire les réseaux du bourg et réduire les plus grosses infiltrations du réseau de Cheyssac. - La 2^{ème} : réparer ou refaire les réseaux de Couchal.

La 3^{ème} : terminer les travaux vers la gare et à Cheyssac.

Sur la base du rapport du bureau d'études C2EA concernant l'état des stations et du réseau M. Combalier et ses collaborateurs ont, depuis décembre 2013, prospecté, mesuré, évalué les besoins, fait des réunions, intégré les normes légales et techniques.

Réunion du 17 février 14

Le 17 février 14, il réunit les élus communaux, le Service de Police de l'eau, la DDT du Cantal – Délégation de Mauriac, le Conseil Général du Cantal – MAGE, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Communauté de Communes Sumène Artense et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine CANTAL pour présenter ses résultats. L'apport important d'eaux parasites (sources, infiltration...) nécessite une séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Quand l'état de l'actuel réseau le permet, celui-ci sera utilisé pour le pluvial, sinon un double réseau sera créé sur la quasi-totalité du réseau. La station d'épuration aura une capacité de 340 Eh (équivalent habitant). Elle est de type extensif, par filtre planté de roseaux à 1 étage. Elle ne peut pas être installée sur l'ancien site puisque c'est une zone inondable. Le plus simple et le moins onéreux serait de l'installer vers l'église en soignant l'environnement paysager entourant les constructions puisque que c'est dans un périmètre protégé. L'ensemble des décideurs et des payeurs entérine les propositions et l'architecte des bâtiments de France (ABF) demande au maître d'œuvre un dossier complémentaire concernant les réponses apportées aux contraintes environnementales pour pouvoir donner sa réponse définitive. Impact Conseil peut finaliser les études et préparer les dossiers pour un prochain appel d'offres. C'est à ce moment que les Vebretois décident de changer d'équipe municipale.

L'emplacement de la station

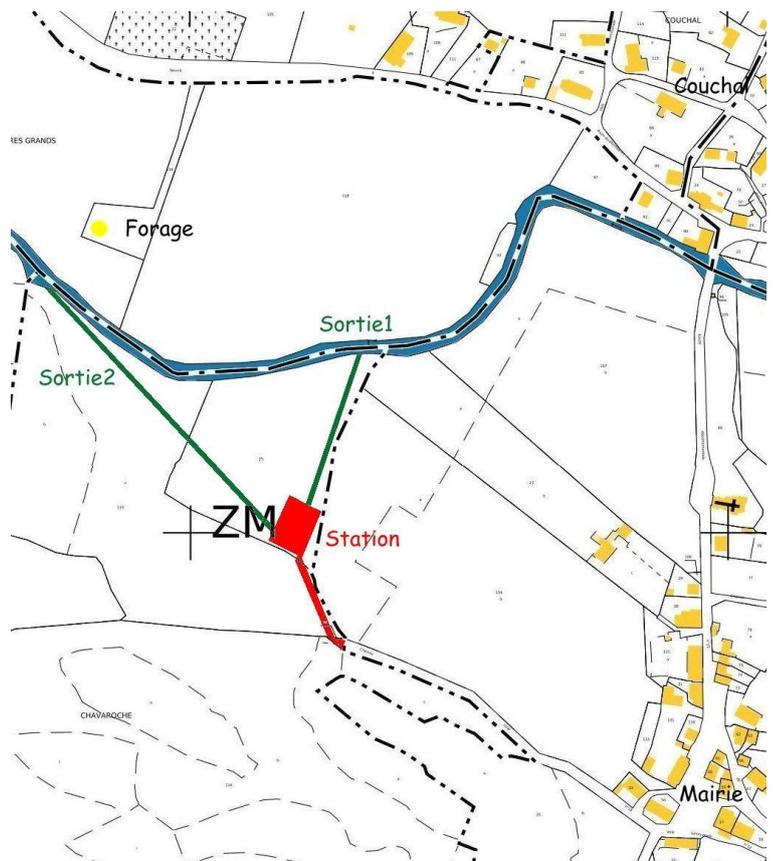
Le temps que la nouvelle municipalité découvre l'importance du dossier et en intègre la complexité, arrive un premier contretemps. Certains habitants ont des réserves sur le site choisi et surtout, L'ABF annonce qu'il refuse l'emplacement proposé.

Où placer cette station ? Débute alors une course contre la montre. En effet, les subventions obtenues en 2013 ne seront versées que si le chantier commence avant la fin de cet hiver. Le maire et son équipe se démènent, proposent, contactent les propriétaires, le géomètre, le notaire, essuient des refus, ... Enfin, un accord est trouvé : après achat de l'accès (en rouge sur le schéma), et échange de terrain avec une parcelle près du stade, **la station sera section ZM parcelle 25**. L'évacuation se fera par la sortie 1. (voir schéma). La procédure peut continuer. L'appel d'offres se fait fin juillet 2014.

Les forages du Plateau Bortois

Quand la Commission d'appel d'offres et des travaux réunie le 29 septembre 2014 va annoncer les attributions arrive un second contretemps. Le syndicat des eaux du Plateau Bortois, avec la ville de Bort les Orgues a commencé une série de forages en vue d'un captage d'eau dans la vallée de la Sumène (dont un entre le cimetière et la Sumène). Les financeurs ne veulent plus financer tant qu'ils n'auront pas l'avis de l'hydrogéologue qui sera chargé du dossier : la place de l'exutoire de la station sera peut-être en sortie 2.

Prenant conscience de cette situation inextricable, chacun s'est démené pour qu'enfin **l'Entreprise BOS attributaire du lot n°2 du dossier Assainissement** (pour un montant de 179 075.90 € HT) puisse commencer les travaux sur le réseau à partir du 24 novembre.



J'ai demandé à M. CROQUET, Président du Syndicat des eaux du Plateau Bortois, de bien vouloir communiquer sur les forages réalisés autour du bourg.

Je vous livre donc le texte qu'il m'a transmis, brut et sans commentaire.

Fabrice Meunier

1

en Eau

Depuis 2010, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau du Canton de BORT-les-Orgues a débuté des études et travaux nécessaires à la réalisation de 3 forages dans la vallée de la Sumène sur le territoire communal. La Commune en avait été informée en Juin 2009 par le Syndicat.

Le Syndicat du Canton de BORT avait pris la décision de rechercher de nouvelles ressources en 2002 suite à la présentation du Schéma Départemental d'Alimentation en eau de la Corrèze, qui faisait apparaître des problèmes de quantité et de qualité sur les captages du Syndicat : Ruisseau du lys et source du Bois de Torces.

En 2003 le Ruisseau du lys a présenté un étiage très sévère avec un débit insuffisant pour alimenter l'ensemble des abonnés du Syndicat.

Le Syndicat du Canton de BORT a donc pris la décision de prélever provisoirement l'eau dans le Ruisseau du Dognon avec rejet dans le bassin versant du lys, tout en mettant en route les études nécessaires à la recherche de nouvelles ressources.

La première étude s'est terminée fin 2005 et le Comité du Syndicat a retenu en priorité, parmi 7 solutions, le raccordement sur le réseau de la Ville de BORT avec renouvellement des 2 forages existants à CHAMPAGNADOUX.

La deuxième étude s'est déroulée de Juin 2009 à Juin 2012 avec l'exécution de 2 piézomètres de reconnaissance.

À l'issue de ces études, le Comité du Syndicat a décidé de poursuivre le projet en réalisant en 2013 et 2014

.../...

le creusement de 3 forages d'exploitation désignés F1, F2 et F3 après l'acquisition des parcelles nécessaires pour F1 et F2 dans la vallée de la Sumaine, les essais de débit étant concluants ainsi que les analyses, le Syndicat prépare actuellement les études d'exécution des travaux d'équipement et de raccordement des 3 forages sur le site de CHAMPAGNEAUX, avec installation d'une unité de traitement dans le bâtiment existant de la Ville de BORT (reminéralisation et stérilisation). La Ville de BORT les Dignes s'est jointe au Syndicat du Canton de BORT pour l'exécution des travaux décrits ci-dessus, car elle a dû cesser son alimentation à partir du réseau du Syndicat du Font MARILHOU (problèmes de qualité) et du fait d'avoir à abandonner les 2 forages effectués, à la demande de l'ARS de la Corrèze. Le Syndicat du Canton de BORT a également engagé les enquêtes nécessaires à la détermination des périmètres de protection pour les 3 forages, en application des Codes de la Santé Publique et de l'Environnement. Le Syndicat du Canton de BORT, compte tenu du niveau d'avancement des études d'exécution, envisage le début des travaux fin 2015, début 2016, si les aides financières seront obtenues à cette période. A ces travaux, il y a lieu d'y ajouter, ceux nécessaires, au raccordement du réseau du Syndicat à celui de la Ville de BORT, du réservoir du Champ de Foire au réservoir principal du Syndicat, situé sur le Puy de BORT.



Les réunions du Conseil municipal

Désormais, le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse :

<http://pagesperso-orange.fr/mairie.vebret/reunions.htm>

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 juin 2014

En vue de l'élection des sénateurs, Monsieur DAUPHIN Philippe a été élu délégué, les suppléants sont GERVAIS René, TOURAILLE Huguette et CHAVINIER Dominique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juillet 2014 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice – Secrétaire de la séance : Huguette TOURAILLE Excusé : M. Alexandre FORESTIER
Présents : Mmes Valérie JUILLARD, Huguette TOURAILLE, Annie JOUVE, Bernadette SEINCE ; MM. Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN Dominique CHAVINIER, Alain COUDERC, René GERVAIS, Jérôme PICARD.
Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

- Approbation des modifications des statuts du SIDRE du Font Marilhou.
- Non-adhésion à l'Agence Technique Départementale " Cantal Ingénierie et Territoire".
- Prolongation de la convention avec la Poste concernant l'Agence postale communale
- Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France alertant solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures d'économies annoncées de 50 milliards d'euros déclinées sur les années 2015-2017.
- Décision modificative - Budget assainissement

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DEPENSES
213 - 000	Constructions		-25000.00
2315 - 000	Installat°, matériel et outillage techni		25000.00
TOTAL :		0.00	0.00

- Décision modificative - Budget Commune

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DEPENSES
022	Dépenses imprévues		1103.00
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.		1778.00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	2881.00	
TOTAL :		2881.00	2881.00

- suite aux travaux du réseau bois modifiant les accès, commande de nouveaux plans d'évacuation à l'école d'un montant de 435.60 € TTC.
- Les anciennes tables d'école sont proposées à la vente : 25 € les tables doubles et 15 € les tables simples.
- Acquisition d'un VPI (Vidéo projecteur interactif) pour l'école pour un montant de 1927.36 € TTC (avec une subvention de 1600 € du Conseil Général.
- La Commission départementale des taxis réunie le 17 juin 2014 a délivré une autorisation de stationnement sur la commune au profit de Monsieur BLANC Christophe.
- Paiement de la facture de 1 772.40 € TTC au Cabinet CROS concernant l'établissement des documents d'arpentage pour l'implantation de la nouvelle station d'épuration.
- Assainissement : compte rendu de la réunion de présentation du projet assainissement du 10 juillet, avec les membres de la commission d'appel d'offre et des travaux. Approbation du projet d'assainissement, et lancement de l'appel d'offre fin juillet.
- Demande d'obtention d'une servitude de passage sur la parcelle ZM 121, appartenant à Madame FREIST Pascale, nécessitée par la nouvelle implantation de la station d'épuration.
- Engagement d'appliquer la Charte Nationale de qualité des réseaux d'assainissement afin d'obtenir l'assistance de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour le bon déroulement des travaux d'assainissement de la Commune L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 01h30.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 octobre 2014 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice – Secrétaire de la séance : Bernadette SEINCE

Présents : Mmes Valérie JUILLARD, Huguette TOURAILLE, Annie JOUVE, Bernadette SEINCE ; MM. Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN Dominique CHAVINIER, Alain COUDERC, Alexandre FORESTIER, René GERVAIS, Jérôme PICARD. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Décision modificative - Budget commune exercice 2014 :

Passage en INVESTISSEMENT de Dépenses imprévues (020 – 00) de 346€ à Constructions (2313 – 60)

Passage en FONCTIONNEMENT de Immobilisations corporelles(722) de 800€ à Virement à la section d'investissement (023)

Passage en INVESTISSEMENT de Virement de la section de fonctionnement (021 - 00) de 800€ à Installat° générales, agencements (2181 - 53)

Facture de M. BESSON Richard d'un montant de 1 800.00 € TTC pour les meubles de la cuisine et de la cantine scolaire (seules la pose et la finition ont été facturées, les meubles ayant été offerts par M. BESSON).

Facture de M. VAN DIJK Michel d'un montant de 836.22 € TTC pour la rénovation du sol du bureau et la peinture de la cuisine de l'appartement du presbytère.

Devis et facture de l'Entreprise BOS d'un montant de 2 796.00 € TTC en section d'investissement du budget assainissement, pour des travaux, notamment la remise en état de la parcelle à coté du stade , suite aux accords passés dans le cadre des échanges de terrain pour la construction de la station d'épuration.

Devis à 2 195.58 € TTC de l'Entreprise Moreau - M. le Maire ne participant pas au vote - pour le raccordement de l'appartement du Presbytère à la chaudière gaz de l'école (double système de chauffage en cas de non fonctionnement du réseau bois).

Versement d'un fonds de concours correspondant à 50 %, (soit : 654.80 €) de l'opération de travaux d'un montant total de 1 309.59 € HT, réalisés au bourg par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal.

Accord pour une caravane, renouvelable annuellement, d'un emplacement de "garage mort" au camping pour un montant de 30 €/an.

Décision du calcul des bases de l'Indemnité d'Administration et de Technicité:

Catégorie de l'agent	Montant annuel de référence	Coefficient pour la catégorie
Filière Technique catégorie C	449.29 €	Minimum 0 Maximum 3

L'indemnité sera modulée, outre les critères statutaires, selon la motivation, la maîtrise technique de l'emploi, l'assiduité, la capacité d'initiative, le respect de la hiérarchie.

Renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Cantal.

Signature de l'avenant n°1 à la convention pour la télétransmission électronique des actes administratifs.

Alexandre FORESTIER a été désigné correspondant de la défense pour la Commune.

Refus, par 10 CONTRE 1 POUR, d'attribuer une subvention à l'Amicale Laïque de Ydes, pour l'organisation d'un voyage au ski, aucun enfant de la commune n'en bénéficiant

Refus d'attribuer une subvention à GYM'ARTENSE.

Demandes d'aide auprès de MM. Pierre JARLIER et Jacques MEZARD, Sénateurs, pour la réparation la VC de Courtilles et la réfection totale de la voirie du village des Essards en enrobés à chaud (coût estimé 34 175 € HT).

Vente à UN EURO le mètre carré, hors taxes et frais d'acquisition à M. et Mme BARRON d'une partie du chemin rural n°19 restant à déterminer, située devant leur maison à Courtilles (section ZM 17).

Décision de ne pas poursuivre le dossier « école de Couchal » débuté avec Logisens par l'ancienne municipalité.

Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle ZK 21, nouvellement cadastrée ZK 159 de 37a55ca

Adoption d'un règlement du service d'assainissement collectif.

Convention avec tous les propriétaires des maisons du bourg concernées par le raccordement aux réseaux séparatifs

Signature de deux avenants de la société Impact Conseil, Maître d'œuvre pour les travaux d'assainissement : le premier d'un montant de 598.00 € HT concerne la réfection du réseau d'assainissement en 1ère tranche et la construction de la station d'épuration, le deuxième d'un montant de 11 877.00 € HT concerne les travaux de raccordement et de transfert des effluents de Couchal (soit le montant total du marché à 42 131.40 € HT).

Achat de deux ordinateurs portables pour les élèves de CM1 CM2 d'un montant maximum de 800 € TTC.

Remplacement du lavabo d'un appartement à Cheyssac pour un montant maximum de 350 € TTC.

La Commission d'appel d'offres et des travaux réunie le 29 septembre 2014 a attribué le lot n°2 du dossier Assainissement à l'Entreprise BOS, pour un montant en tranche ferme de 170 670.00 € HT, en tranche conditionnelle de 8 405.90 € HT soit au total 179 075.90 € HT.

Questions diverses

Le prochain bulletin municipal doit être finalisé pour la fin décembre. Le maire demande à l'ensemble du conseil municipal de prendre part à sa rédaction.

Le repas des aînés de la commune aura lieu le mardi 25 novembre 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h20.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 décembre 2014 (à 18 h 30)

Président : MEUNIER Fabrice – Secrétaire de la séance : Jérôme PICARD

Tous présents. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Assainissement - Extension BT Station Épuration au Bourg ; montant total et définitif : **2 646,00 €**.

DETR 2015 ; demande subvention pour l'assainissement 2ème tranche.

Achat Logiciel AGEDI - Win pop ; (réalisation des actes d'état civil et la gestion de la population) **559.20 € TTC**.

Cyber Cantal ; convention de mise à disposition d'un système d'information géographique exploitable par un navigateur Web avec le Conseil général du Cantal.

Prévoyance des agents ; prise en charge la moitié de la cotisation de base pour l'ensemble des agents.

Recrutement d'un agent recenseur pour la période allant de mi-janvier à mi-février. La rémunération retenue, par **10 POUR 1 CONTRE**, correspond au forfait versé par l'INSEE (1200.00 € brut).

Coordonnateur chargé de la préparation et du contrôle de la collecte de recensement qui est un agent de la commune : Sandrine Liadouze.

Rachat de la concession n°17-18 au nouveau cimetière au prix qu'elle a été vendue en 2009 soit 150.00 €.

Travaux salle polyvalente : devis de l'Entreprise ALBESSARD de **2 832.00 € HT** pour des travaux de réfection du parquet de la salle polyvalente.

EP au Bourg et lotissement - Travaux de génie civil accordés au Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal pour un montant total de l'opération de **4 740.71 € HT**.

Aménagement BT Lotissement communal ; accordé au Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal pour un montant approximatif, honoraires compris, de 15 109.61 € TTC. Le financement serait de **7 554.80 € TTC**.

Travaux connexes au bourg et au lotissement accordés au Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal pour un montant approximatif de **23 470.01€ TTC**.

Subvention exceptionnelle, par **9 POUR, 2 CONTRE**, de **50.00 €** au Théâtre amateur "Le Bastringue" pour le spectacle qui aura lieu le 17 janvier 2015 au profit d'une association de la commune.

Questions diverses : IAT Monsieur le Maire informe le conseil municipal des notes données aux agents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB LES BRUYÈRES DE VEBRET

Ses festivités du 2ème trimestre 2014,

Jeudi 04 septembre 2014, sortie d'une journée au sommet du Puy de Dôme et visite du cratère de Lemptégy suivie d'un repas très apprécié de tous.

Vendredi 05 septembre 2014, concours de belote avec un grand succès.

Mercredi 22 octobre 2014, repas avec participation au Pont de Couchal.

Dimanche 23 novembre 2014, bal avec Ambiance Musette.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente.

COMITÉ D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS DE VEBRET

Le week-end du 9 et 10 août 2014 a eu lieu la traditionnelle fête du village qui a connu un franc succès notamment avec la vente du pain, le concours de pétanque et avec la nouveauté pour les enfants : le massacre des toupines. Nous avons servi 160 convives avec une paella suivie d'une soirée dansante. La venue des dromadaires et du tuning ont été très appréciée par le public. Nous tenons à remercier tout particulièrement tous les bénévoles et le conseil municipal pour leurs aides sans qui, la fête n'aurait pas eu lieu dans d'aussi bonnes conditions. Merci à tous.

Suite à l'assemblée générale du 6 octobre 2014 le bureau :

- Présidence : Poigneau Annick
- Vice-présidence : Robert Béatrice
- Trésorière : Bazan Raphaëlle
- Vice-trésorière : Lachaux Marion
- Secrétaire : Neyrat Christelle
- Vice-secrétaire : Poigneau Noémie

Les dates des prochaines animations sont :

- le 17 janvier 2015 une soirée théâtre avec la troupe du "bastringue",
- le 7 février 2015 un concours de belote,
- le 9 mai 2015 un repas dansant,
- le 8 et 9 août 2015 la fête de village,

Les membres actifs sont : Poigneau Patrick, Chabrier Nicolas, Juillard Cédric, Poigneau Mylène, Gibert Manon, Chalvignac Sébastien, Beauvais Anaïs et Moulrier Steven.

Nous tenons à remercier Pouget Magalie, Ponty Eliane et tout particulièrement Serre Alain pour leurs dévouements au sein de l'association.

Le vendredi 24 octobre 2014 a eu lieu le bal avec le groupe Obsession, et le dimanche 30 novembre 2014 le traditionnel marché de Noël a eu lieu avec une forte affluence.



Le comité vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !



LES AMIS DU PONT DE COUCHAL

L'Association "Les Amis du Pont de Couchal" a organisé sa journée détente le samedi 11 octobre 2014, au programme : vente de pains, de tartes, et de tripes cuits au Four de Couchal. Dans l'après-midi une quinzaine d'équipes a participé au concours de pétanque. La journée a été clôturée par un repas qui a rassemblé une cinquantaine de convives. Pour 2015, l'Association a programmé une journée détente au printemps et une journée détente à l'automne. Tous les membres de l'Association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

GYM'ARTENSE

Joli rebond pour Gym'Artense

Exit les craintes et la morosité de l'an dernier ! Joli rebond en effet pour Gym'Artense en ce début d'année sportive grâce à une idée originale de notre présidente Stéphanie MORENO : En ouvrant notre association à travers l'Artense et en proposant des cours à Vebret, Gym'Artense compte désormais **61 adhérentes** (23 seulement l'an dernier) ! La nouveauté cette année c'est que chaque adhérente a la possibilité d'aller à plusieurs cours par semaine

Lundi 20h30 – 21h30 : Champs / Guy BAËZA

Mardi 20h30 – 21h30 : Vebret / Stéphanie MORENO

Jeudi 20h30 – 21h30 : Champs / Stéphanie MORENO

Durant ces séances, Guy et Stéphanie vous proposent du renforcement musculaire, du cardio, du stretching, du step ou encore des abdos-fessiers. Ceci en utilisant du matériel à disposition comme les élastibands, les bâtons ou les poids. Gagné(e) par votre élan, s'il vous manquait encore un cours de gym, vous pourriez encore profiter des autres cours de Guy à Bort les autres jours de la semaine ! (grâce au partenariat renouvelé cette année encore avec « Body Impact »)

Contrairement aux habitudes, le repas animé a ouvert la saison sportive début octobre permettant aux adhérentes de Vebret et de Champs de mieux se connaître

Plus d'ambitions aussi concernant d'éventuelles sorties : une randonnée raquettes cet hiver, et certainement une sortie thalasso au printemps.

Sportivement,

Renseignements auprès de Stéphanie MORENO
au 04 71 78 76 14



Le bureau : - Présidente : Stéphanie MORENO
Vice-Présidente : Irène PICHON
Trésorière : Corinne GALLERON
Secrétaire : Marianne CARAZ

ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE VEBRET



Mardi 11 novembre fut célébré la cérémonie du Centenaire de la première guerre mondiale, en présence des "Maires" de Vebret, d'Antignac avec leurs conseillers municipaux ainsi que des Enfants de l'école et la population. Le banquet fut servi à l'Hôtel du Pont, par M. et Mme JIMENEZ, excellent repas et bonne ambiance.

Voilà quarante ans que notre Association a repris "Vie" le 9 juin 1974, avec comme Président M. PELISSIER François et secrétaire CHEVIALLE Antoine. Fait unique d'avoir rassemblé les Anciens des trois guerres ! Bravo !

Le Président - M. MALBEC Jean-Pierre



ASSOCIATION CAVAL'CANTAL

CAVAL'CANTAL : UN CLUB DYNAMIQUE

Caval'Cantal, association loi 1901 créée en décembre 2013, a réussi le pari fou de réunir cavaliers et amoureux du cheval autour de plusieurs manifestations au cours de cette année. Son bilan est honorable compte tenu de son ancienneté.

A quelques jours de son assemblée générale qui aura lieu le 10 janvier 2015 à la mairie de Vebret, la vice-présidente revient sur les moments forts de l'association en 2014 :

Une randonnée le 30 mars à Vebret via Bort et Champs sur Tarentaine qui comptait seize cavaliers ;



Une fête autour du cheval le 31 mai à Saignes en partenariat avec le comité des fêtes, l'office du tourisme de Sumène Artense et le Domaine de Blaye. Cette journée a été marquée par de nombreuses activités (roller-joëring, présentation de races de chevaux, spectacles équestres, reprise de dressage, défilé costumé en centre ville, maréchalerie, calèche et ballade à poney, etc.) et la présence de plus de 120 équidés

sur le site. De nombreux visiteurs étaient présents tout au long de la journée.

Un rassemblement de cavaliers à Bort-les-Orgues le 13 juillet, lors de la 1ère édition de l'Equiterra, en partenariat avec Accès Libre, Equiliberté, le Domaine de Blaye et avec l'aimable autorisation de l'Aquaterra. Cette randonnée équestre de 26 kms, sur un parcours entièrement balisé, a rassemblé 25 cavaliers au départ de Bort les Orgues. Les frais d'inscriptions ont été intégralement reversés au profit de l'Etoile de Martin, qui soutient la recherche contre le cancer au profit de l'enfance.



Un jeu de piste à Saint-Pierre le 27 juillet en collaboration avec le comité des fêtes et Cheval Plaisir. Les cavaliers rassemblés par équipe de 2 joueurs avaient pour objectif de retrouver des parchemins disséminés sur le parcours. Les thèmes abordés ont permis de remonter le cours du temps, en passant par Richelieu, les chevaliers de la table ronde, Buffalo Bill ou Geronimo.



Une randonnée convergente à Vendes les 15 et 16 août pour le grand rassemblement annuel du club.



Des jeux équestres au camping de Vebret qui ont rassemblé 11 équipes de cavaliers, pour des épreuves d'équifeel, d'équifun et de pony games. Seule une météo capricieuse est venue gâcher la journée.



Une randonnée de 3 jours les 25, 26 et 27 octobre sur invitation d'Accès Libre à Farreyrolles. Nos cavaliers se sont retrouvés tout un week-end sur des parcours balisés, dans un cadre superbe avec un repas gastronomique et une vidéo souvenir consultable sur <https://www.youtube.com/watch?v=P4RJKtpyRMM>



Un voyage à EquitaLyon le 30 octobre 2014 où 9 adhérents ont pu visiter le salon du cheval et assister à des spectacles équestres de haute volée.
Et enfin, pour clore cette année 2014, une participation au téléthon le 7 décembre à Vebret.

Cette réussite est le fruit d'un travail collectif. Les membres du bureau remercient leurs partenaires et amis, ainsi que les participants et les bénévoles.

TELETHON 2014 : UNE EDITION ORIGINALE QUI A Rassemble QUADREURS, PIETONS ET CAVALIERS.

Durant tout le WE, des quadeurs, des cavaliers et des marcheurs se sont réunis pour soutenir une même cause et participer au téléthon.

Les 5 et 6 décembre, c'est le club Quad Nature Sioulet-Chavanon qui a organisé sa 6^e édition de la randonnée de l'espoir. Réunissant plus de 40 machines, les pilotes et leurs passagers sont partis la veille pour une nocturne durant laquelle ils ont pu apprécier la pause vin chaud à Antignac.



Puis le samedi, les « téléthoniens » sont arrivés des quatre coins de France, locaux habitués du club, quadeurs de l'Orme, girondins, landais ou venus du Maine et Loire, tous étaient satisfaits du parcours qui leur était proposé, malgré une météo maussade et des températures négatives.

Le dimanche 7 décembre 2014, c'est le domaine de Blaye qui a proposé de rassembler des cavaliers et des randonneurs pédestres pour partager les chemins durant une matinée.



Plusieurs personnes ont répondu présentes, des randonneurs indépendants, ainsi que l'association Accès Libre et



les marcheurs de « La Madicoise » venus nombreux pour cette première édition ouverte aux randonneurs à pied. L'association Caval'Cantal a également participé. 26 cavaliers ont ainsi pris le départ, évoluant en deux groupes distincts sur un parcours de 15 kilomètres entièrement balisé.

Les organisateurs ont travaillé de concert avec plusieurs commerçants des environs : les gîtes de la Sumène, l'Auberge de la Sumène et la boulangerie à Antignac, l'hôtel du pont à Vebret et Sergio Pizza de Menet, qui ont apporté leur soutien à l'ensemble de la manifestation, dans un esprit de partage et de cohésion.

En fin de journée, nous avons eu l'honneur de rencontrer les coordinatrices « Téléthon » du département qui ont salué cette initiative ayant permis de réunir 944 euros.

ENTENTE SPORTIVE VEBRET-YDES (E.S.V.Y.)

La première partie de saison va s'achever et l'ENTENTE VEBRET-YDES peut dresser un bilan :

Les trois équipes seniors sont plutôt en difficulté en figurant dans la dernière partie de tableau de leurs championnats respectifs.

Durant l'intersaison, le club a enregistré pas mal de départs et d'arrêts de joueurs et a peu recruté. Devant rechercher un nouvel entraîneur général et un responsable de l'équipe réserve, le club a choisi respectivement Camille LEYMONIE et Christophe PRADEL, Sébastien PONS ayant toujours en charge l'équipe 3. Celle-ci a pu être tout de même reconduite. En raison notamment de nombreux blessés, les effectifs n'ont pas toujours été complets. Après la trêve, l'ESVY espère pouvoir regoûter au goût de la victoire et ainsi maintenir ses équipes.

Le club a organisé son traditionnel tournoi de sixte à YDES qui a encore connu un énorme succès, un concours de pétanque en septembre à YDES et envisage d'autres manifestations (concours de belote, tombola). Casse-croûtes après l'entraînement et repas agrémentent le quotidien du club où l'ambiance est toujours excellente malgré les résultats qui ne sont pas trop là. Ainsi, un apéritif dînatoire aura lieu le vendredi 19 Décembre à 19h30 à la salle polyvalente de VEBRET pour fêter la fin d'année et où les familles des joueurs et dirigeants sont invités.

Nous allons aussi proposer à la population d'YDES, de VEBRET, et d'ANTIGNAC le calendrier annuel.

Durant les deux mois de trêve, les entraînements se poursuivront en extérieur où à la salle de YDES et se déroulera le Futsal organisé par le District du Cantal et où deux équipes sont engagées.

L'ESVY vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.



ASSOCIATION DES DIABLES BLEUS SUMENE-ARTENSE

Le Vendredi 9 août a eu lieu notre **traditionnelle journée chasseur**

Nous allumons le four à bois, pour la cuisson du pain et des pâtisseries que nous préparons nous même sous la houlette de notre ami Jean Pierre Boutal.

Vente du pain et des pâtisseries toujours très appréciées Vide grenier espace diables bleus.

Tous les participants de l'amicale se retrouvent autour d'un repas choisi et préparé pour être cuit au four.

Moment fort d'amitiés et de convivialités que nous espérons renouveler chaque année.

Président: MAURICE LEMMET

.../...

Rassemblement annuel des Diabes bleus

Sur proposition de l'un de ses membres, Alain Dumas, par ailleurs élu local, l'amicale des Diabes bleus de Sumène-Artense a tenu son rassemblement annuel à Montboudif, une commune pourtant légèrement extérieure à son terrain d'action habituel.



Cette journée est l'occasion, pour les anciens des bataillons de chasseurs à pied, alpins, cyclistes, portés et mécanisés, de développer et maintenir la tradition de rassemblement qui les anime.

« Les différentes amicales de Diabes bleus se réunissent en général au début de l'automne, pour fêter les combats de Sidi-Brahim auxquels les chasseurs avaient, en 1845, pris une très large part et dont c'était le 169e anniversaire cette année » a expliqué Henri Ginon, l'un des membres les plus actifs.

En début de matinée, la messe célébrée par les pères Élie et Salesse, a été animée par la fanfare de Haute-Lozère présente depuis 19 ans aux côtés des Diabes bleus. La commémoration au monument aux morts a eu lieu en présence, entre autres, du conseiller général, Jean Mage, des maires locaux, du président de la Fédération nationale des anciens chasseurs, M. Prentout ainsi que Nelly Grandjean, directrice départementale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre: De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement et ont assisté, ensuite, au dépôt de gerbe sur la stèle du président Georges Pompidou.

Maurice Lemmet, président de l'amicale, a profité de ces instants pour décorer Marie-Jeanne Véchambre, épouse du président fondateur décédé et secrétaire de l'amicale pendant plus de vingt ans, de la médaille des sympathisants chasseurs. L'abbé Salesse, ancien aumônier militaire, ainsi que MM. Charbonnel et Boutal ont également été honorés du diplôme de reconnaissance des chasseurs. Plus de quatre-vingt personnes étaient présentes au repas qui a suivi dans la nouvelle salle des fêtes.



Marie-Jeanne Véchambre a reçu la médaille de bronze et le diplôme symboles de la reconnaissance des services rendus à la cause chasseur.

C'est avec une fierté bien légitime que Marie-Jeanne Véchambre porte le titre de marraine des Diabes bleus de l'Artense. La distinction lui a été octroyée après le décès de son mari Raymond, co-fondateur de l'Amicale en remerciement pour son implication indéfectible, notamment en tant que secrétaire de 1978 à 1998. A l'occasion de la Sidi-Brahim 2014, organisée à Montboudif,

Menet

En raison de plusieurs cérémonies le jour du 11 novembre 2014 dans le canton de Vebret, celle-ci a été reportée au samedi 15 novembre à Menet.

9 h 30 : messe célébrée par l'Abbé Maury.

11 heures : dépôt de gerbe au monument aux Morts, en présence de Monsieur le Maire Alex Monier et de ses adjoints, la fanfare de La Bourboule, le porte-drapeau des Anciens Combattants, le Fanion de l'Amicale des Chasseurs Alpins et leur président Monsieur Maurice Lemmet.

Un repas a été offert par la municipalité à tous les participants présents à la cérémonie en mémoire des disparus lors de la Guerre 14-18.

Ydes Centre

Le lundi 17 novembre 14 à la maison de retraite a été célébré une cérémonie au souvenir de la guerre de 14-18 en présence de Madame Evelyne Jouhet directrice de l'ONAC, Monsieur Lacam maire de Ydes, le Lieutenant des Pompiers du centre de secours de Ydes, le porte-drapeau des anciens Combattants, le Porte-Fanion avec l'amicale des Chasseurs Alpins Sumène-Artense.

Des lettres des soldats de 14-18 envoyées aux familles ont été lues par les jeunes élèves de Ydes-Centre.

Un buffet a clôturé la cérémonie offert par la direction de la maison de retraite.

I	II	III	IV	V
Depuis ma plus tendre enfance	Lorsqu'au Printemps la nature s'éveille	Voilà l'été, sa forte chaleur	Au bord de la Sumène limpide	Voilà mon pays tout joli
J'habite ce doux pays de France	Ma vallée se remplit de merveilles	Dans les prés c'est le dur labeur	Deux jeunes amoureux admirent	Tel que j'aime et le chérit
Cette belle vallée verdoyante	Dans les forêts environnantes	Sous les faucheuses rapides	Les papillons aux couleurs variées	Avec ses vallées ses montagnes
Aux prairies immenses et bruyantes	Les grands merisiers en fleurs	L'herbe embaumée tombe vite	Qui volent dans l'air parfumé	Ses petits et humbles villages
Bruyantes par ces nombreux troupeaux	Avec leur blancheur éblouissante	Les blés sous le dur soleil mûrissent	Et lorsque leur regard se croise	Avec leurs joyeux habitants
Et le chant mélodieux des oiseaux.	Font sur le vert feuillage	Bientôt sous la faucille ils vont mourir	Un sourire éclaire leur visage	Et celle que j'aime tant.
	Des bois aux mille ramages	A l'ombre des chênes et des hêtres	Et de leurs lèvres un doux baiser s'échange	
	Un contraste qui embellit le paysage	Les doux troupeaux reposent en paix		

NOTRE PATRIMOINE :

La symbolique du Monument aux Morts de Vebret

Le 13 septembre 1925, l'abbé SANSON, curé de Vebret a fait une allocution à la cérémonie de l'inauguration du Monument aux morts dans laquelle il décrivait la symbolique du monument. En cette année de commémoration du centenaire de la Grande Guerre, en voici les extraits

[...] Le mot français, « **monument** » vient du mot latin *monere* qui veut dire avertir, indiquer. Un monument c'est donc un avertissement, une indication.

[...] Dans la circonstance présente, le monument dont nous célébrons la cérémonie d'inauguration est un ouvrage d'architecture, et de sculpture, élevé par la reconnaissance communale à la mémoire des enfants de Vebret, morts pour la France, pendant la terrible guerre de 1914-1918. [...] Désormais, le devoir de l'homme sera de se ressaisir et de retrouver toujours la ligne droite, pour, enfin, coûte que coûte, arriver à son terme. Heureux, seulement, quand il sait s'élever au-dessus de lui-même et gravir les degrés qui le font atteindre à l'honneur humain et à la gloire éternelle. C'est le sommet radieux auquel l'humanité est appelée. Voilà la leçon et le symbolisme qui se dégagent du piédestal et de l'entourage du monument.



Elevons-nous avec lui dans des régions plus hautes. Les 3 assises de pierres qui forment la base, le socle, le fonds de la colonne, nous représentent les efforts que chacun est obligé de faire sur lui-même pour s'élever, se grandir et se sanctifier, et comme ces efforts doivent être continuels et que rien ne doit y mettre obstacle, ces assises sont lisses et unies. Rien, en effet, ne mérite d'arrêter l'homme dans sa marche ascendante vers la vérité et la vertu et vers la gloire qui en découle, sinon, peut-être qu'à mesure qu'il monte, l'effort devient plus violent: C'est l'homme, non plus en lutte avec lui-même, mais avec les événements, et ici, mes frères,

recueillons-nous pour méditer un instant les leçons que contiennent **les quatre bas-reliefs en bronze qui ornent le fût du monument.**



Jusqu'au 2 août 1914, nos morts de la guerre ont mené la vie dont je vous parlais tout à l'heure, c'était l'effort ordinaire vers les ascensions humaines, mais voilà que, soudain, sonne le tocsin sinistre de la mobilisation. C'est le sujet du premier bas-relief. Le signal est donné de courir à la défense du sol sacré de la Patrie. Vite, là, sur la place de l'Eglise, de cette vieille église dans laquelle ils sont nés à la vie, qui fait les forts, ils n'ont que le temps de s'embrasser, la mère, son fils, l'époux son épouse et son enfant, le jeune homme sa fiancée, pendant que ceux qui restent, pris déjà d'une frayeur subite, se tiennent par la main et ouvrent leur âme aux terreurs d'une angoisse poignante. Vous regarderez toutes ces figures sculptées sur le bronze et vous, comprendrez combien elles rendent, avec une fidélité touchante, les craintes et les tristesses de nos âmes, dans ces jours à jamais mémorables de la mobilisation.

Voici, maintenant, le second bas-relief. Ah! celui-là, je le recommande à tous les anciens combattants.



Étudions-le et regardons-le bien en face, car la scène qu'il représente, a duré 52 mois, 52 mois pendant lesquels le soldat français a tenu à son créneau, 52 mois pendant lesquels il a fait un rempart de son corps sur tous les champs de bataille, 52 mois pendant lesquels il a tout enduré des épreuves de la vie, 52 mois de guerre et de tristesse, 52 mois pendant lesquels son âme et la nôtre, nos âmes de français ont été ballottées et meurtries entre ces deux sentiments, la crainte de la défaite et l'espérance de la victoire.

Mais, hélas ! et entre temps cette affreuse lutte se continuait par la mort et les œuvres de la mort. C'est le sujet du troisième bas-relief.



Voyez cet homme qui a reçu une balle en plein cœur, il chancelle, son casque tombe de sa tête, le fusil lui échappe des mains, il est foudroyé, il est mort. 56 des nôtres sont morts ainsi. 1500 mille Français sont ainsi tombés au champ d'honneur. Oh! Mes frères, ne passons jamais devant ce bas-relief sans regarder cette scène tragique de la blessure et de la mort. Quelles douleurs elle cache ! Quels cris d'amour elle provoque! Quelles tristesses elle éveille dans, nos cœurs!

Cependant, ne nous arrêtons pas là; l'âme brisée et sans espérance. Faisons un pas de plus et voyons le mort de tout à l'heure pieusement recueilli, couché dans une petite tombe du front, une croix de bois se dresse simple et fruste sur ses pauvres restes mortels saignés à blanc, elle est surmontée de son casque, mais, regardez bien, c'est l'idée mère du quatrième bas-relief, l'ange de la consolation et de la prière est là, à genoux, devant cette tombe, sous la forme d'une femme, implorant avec tout son cœur la miséricorde et le pardon. A deux genoux elle chante les suaves consolations de l'immortelle espérance.



Telles sont, mes frères, les étapes par lesquelles sont passés nos morts de la guerre avant que le ciseau de l'artiste ait pu graver leurs noms glorieux sur la pierre principale du monument Celle-ci, encore, va nous parler avec éloquence. Saisissez-en les précieuses leçons. Voyez ces colonnes taillées dans le bloc, elles tiennent le tout, elles font partie du tout, elles symbolisent l'effort puissant qu'ils-ont fait pour nous; mais lisons plus en détail. Les quatre chapiteaux sont d'une éloquence débordante, leur double répétition vient à nous comme une double voix. Voyez ces fleurs, blanches du marronnier, teintées de rouge, c'est l'arbre de la douleur, il symbolise l'amertume, la tristesse et le regret; voyez ces feuilles de chêne, le chêne est le symbole de la puissance, de la force, de la prospérité. Voyez cette palme de laurier, le laurier est l'emblème de la gloire guerrière. Encore un regard. Voyez ce bouquet de myosotis ; ils disent : ne nous oubliez pas, car nous sommes le symbole de l'amitié, de l'amour, de la reconnaissance Plus je vous vois, plus je vous aime. Voyez cette marguerite, c'est la plus belle des fleurs : elle prêche la fidélité dans l'amour. Nous l'effeuillerons avec tendresse. Je vous aime, un peu, beaucoup, tendrement, constamment à la folie. Voyez cette petite bellis, cette pâquerette, petite fleur suave ainsi appelée parce qu'elle fleurit au temps de Pâques: c'est la fleur de la prière et de la résurrection. [...]

Une branche de chêne marque, d'un côté, la force et la puissance de la France, une palme de laurier marque, de l'autre, la splendeur, de sa gloire guerrière Entre les deux, votre casque de guerre aux couleurs de la victoire, nous nous inclinons bien bas devant lui. Mais, plus bas encore, nous nous inclinons et avec un respect infini devant. La Croix du Rédempteur, en regardant le frontispice du monument. Elle est entourée, cette Croix, d'un cercle lumineux, pour montrer que la Rédemption a été universelle, par la victoire divine du Christ sur le monde et sur le démon, par la force et la puissance de l'œuvre de Dieu., œuvre de Rédemption et de salut, œuvre de vie, œuvre de conquête des âmes et de victoire définitive dans le Ciel éternel, voilà ce que nous disent encore les deux branches de chêne et de laurier, qui entourent la Croix de notre salut.

La pierre s'achève enfin, en forme de toit! Oh! l'heureuse pensée, le touchant symbolisme! Il y a 56 noms, il y a 56 tuilettes. Mais qu'y a-t-il sous un toit? Sous un toit il y a la paix, la joie, l'amour. Il y a plus, il y a la vie, la vie du temps qui prépare celle de l'Eternité. [...]

(L'allocution est consultable en intégralité à la page <http://histoire-locale.chez-alice.fr/Photos/inauguration1925.pdf>).

Crédits photos Denis Letemplier



EXPOSITION SCULPTURAMA

(Sculptures en bois, bois flotté, métal, pierre et matériaux de récupération)

à l'Espace EDF du barrage de Bort-les Orgues
du 06 décembre 2014 au 28 février 2015

Espace EDF Bort-les Orgues
Avenue de la Gare
à Bort-les-Orgues (au pied du barrage)
Renseignements : 05 55 46 15 33



JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. (Solution dans le prochain bulletin)

Solution de la grille sudoku 38 du bulletin précédent
Lors de la transcription de la grille sur le bulletin, le 1
(case bleutée) avait été placé à gauche rendant le jeu
impossible. Mille excuses !

3	5	7	9	2	4	6	1	8
4	8	9	5	6	1	7	3	2
6	1	2	3	8	7	5	4	9
8	7	3	4	5	9	1	2	6
1	9	4	2	7	6	8	5	3
5	2	6	8	1	3	4	9	7
7	6	5	1	3	2	9	8	4
9	3	8	6	4	5	2	7	1
2	4	1	7	9	8	3	6	5

Grille39

	3		5	1		7		2
		9		2		8	1	
8	2		7					6
2				7		6		4
1	4		3		5			
		7		6		1		5
7	1		9		6		4	
	8			5			6	
		5		4		3		1

Horizontal :
 I – Souvent qualifiée d’auvergnate –Cantal très jeune.
 II – Apprécié quand il file bien – Refus catégorique.
 III – Le jardinier le redoute en cas de blessure - nouvel ut.
 IV – circule au Yémen – Fin de prière.
 V –La valeur n’attend pas leur nombre.
 VI – Précède le pas – Nécessitent une protection – quart chaud.
 VII – Vif regret.
 VIII – Espérée par tout tribun.
 IX – Travail contraint – s’accompagnait de la lyre.
 X – Eugène célèbre– Le querelleur les recherche.

Vertical :
 1 – recettes préparées l’été dans les burons.
 2 – Composé gras.
 3 – Appelé pour un travail colossal – Ennuie.
 4 – aussi.
 5 – Espion(ne) – Travaille à la CIA.
 6 – Remplace Go qui a remplacé Mo. – Virage au Lioran.
 7 – A responsabilité limitée – N’admis pas.
 8 – inconnu souvent cité – restes de bâtard.
 9 – impératif ou indicatif – Mitigée.
 10 – Exprimer doctement – Devant la matière.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I						■				
II							■			
III								■		
IV					■	■				
V							■		■	
VI			■				■			
VII		■								
VIII										■
IX		■				■				
X				■						

Solution mots croisés grille n°38

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	A	R	C	H	A	S	T	E	L
II	O	D	I	E	U	S	E	S	■	I
III	N	I	■	Z	E	S	T	E	S	■
IV	T	P	■	A	■	E	■	T	I	C
V	B	E	L	L	I	C	I	S	T	E
VI	O	U	R	L	E	■	B	E	U	R
VII	U	X	■	I	N	D	E	■	A	T
VIII	D	■	T	E	A	■	R	O	B	A
IX	I	G	O	R	■	D	E	H	L	I
X	F	E	R	■	O	A	S	I	E	N

Vertical :
 1 – Commune natale de Président.
 2 – Tel un obèse – Mère de Titans.
 3 – A apprécié – Type de pile - Dieu germanique.
 4 – Région attenante à l’Artense.
 5 – Opposé à dia – Victoire napoléonienne.
 6 – Etat d’un étang sans eau – Affirmation russe.
 7 – Ensemble de jeux – Vieux Espagnols.
 8 – Insecte fatigant – Etat de Colombus (tronqué).
 9 – Localisable.
 10 – Mesure chinoise – Sûr.

Horizontal :
 I – Commune à l’est de Riom es Montagnes, connue pour ses trappes à loup.
 II – Cyniques, affreuses.
 III – Minerai fréquent en Nouvelle Calédonie. Peaux appréciées en cuisine.
 IV – Après la théorie – sans tac, c’est incontrôlé.
 V – Tout le contraire de Jean Jaurès.
 VI – Met le pantalon à bonne taille. D’origine maghrébine.
 VII – Poupes de bateaux. – Pays de maharadjah. – Astate.
 VIII – Goûter anglais – Créateur de Boule et Bill.
 IX – Prince russe – Nouvelle en Inde. X – Métal réputé solide – Saharien ombragé.

ARBORETUM
DU CHÂTEAU
DE NEUVIC D'USSEL
Parc agricole et paysager
10, Place de la Mairie
19160 Neuvic
www.larboretum-neuvidussel.com



CRÉÉ EN 1815, PAR
LA FAMILLE D'USSEL

Le parc ouvert au public en 2007, revit et s'embellit constamment au cours de sa restauration pour mieux recevoir petits et grands amoureux de la nature.



Que votre visite soit en liberté ou dans le cadre de l'une de nos animations, seul, en famille ou en groupe : l'arboretum saura vous séduire par la qualité de son accueil, sa beauté et sa sérénité. Un endroit authentique, dans lequel vous apprécierez l'art des jardins dans un parc du XIX^e siècle. Un jardin de curé est également accessible en visite guidée. Les enfants pourront rêver au troubadour Gui d'Ussel ou choisir un des 3 parcours ludiques sur la nature.

BIENVENUE À L'ARBORETUM !

Tarifs individuels : visite libre*

adultes : 5 €, jeunes 14/18 ans : 3 €, gratuité jusqu'à 14 ans.

Ouverture : en juillet et août tous les jours de 14 h 30 à 19 h 45, dernière entrée 18 h 30, du 20 au 26 octobre jusqu'à 17 h 30.

*Participe aux Rendez-vous aux Jardins et aux Journées Européennes du Patrimoine.

Groupes et scolaires :

du 1er juin au 31 octobre sur rendez-vous.

Accès : A89, sortie 23 Ussel Ouest puis D979 direction Bort les Orgues, à la Serre prendre la D982 en direction de Neuvic.

L'ART DE VISITER UN PARC HISTORIQUE EN LIMOUSIN



UN JARDIN À L'ANGLAISE

Ce parc agricole et paysager de 6,5 hectares permet de découvrir environ 350 espèces d'arbres et arbustes du monde entier.

Au long de ses 2 km d'allées, parcourant un relief vallonné, il offre des points de vue variés et pittoresques dans un environnement bucolique, retrouvant l'esprit de ses origines.

Une rencontre avec des arbres remarquables et spectaculaires âgés de près de 200 ans :

- l'imposant tilleul sur un belvédère entouré d'une triple couronne de buis,
- la cathédrale végétale formée par un immense cyprès aux 8 troncs,
- le séquoia de 10,68 m de circonférence, l'un des plus gros de France,
- et le tulipier de Virginie planté en 1817.

Contact

Béatrix d'Ussel Tél. 05 55 95 81 31
Mob. 06 73 96 48 45

contact@larboretum-neuvidussel.com
www.larboretum-neuvidussel.com
facebook.com/arboretumneuvidussel



Quelques instants des T.A.P.

**DÉCOUVREZ
LE MONDE DE
L'HYDROÉLECTRICITÉ !**

Visites gratuites

**ESPACE EDF
DU BARRAGE DE
BORT-LES-ORGUES**

**ESPACE EDF
DU BARRAGE DE
BORT-LES-ORGUES**

Situé à proximité immédiate du barrage hydroélectrique, l'Espace EDF est un lieu pédagogique, ludique et interactif. Un guide vous fera découvrir les différents moyens de production d'électricité et leur fonctionnement. L'Espace EDF Bort-les-Orgues est aussi un lieu de sensibilisation aux économies d'énergie et à la protection de la faune et de la flore.

Informations sur les horaires au 05 55 46 15 33.
Pour les groupes, visites guidées gratuites sur réservation.

19110 Bort-les-Orgues (au pied du barrage)
Ouvert toute l'année.
Renseignements :
05 55 46 15 33
visitebarragebort@edf.fr

Appareils photos et sacs à dos interdits.
Animaux non acceptés.
Espace accessible aux personnes à mobilité réduite.

USSEL
BRIVE-LA-GAILLARDE
SARLAT-LA-CANÉDA
AURILLAC
la Dordogne

Ne pas payer de droits d'entrée - 0019134 - 23-26 avenue de la République - 91200 Paris cedex 08 - France - Carte EDF n° 814431311 - Version 15/08/10 - EDF - www.edf.com
© 2010 EDF Energie Services